



École Saint-Michel
Centre de services scolaire des Découvreurs
Conseil d'établissement
Procès-Verbal
Séance extraordinaire du 10 décembre 2024

Étaient présents

Alexandre Pettigrew, *Parent*
Audrée Elliott, *Parent*
Édith Arsenault, *Directrice*
Jacques-Étienne Beaudet, *Président*
Catherine Drouin, *Directrice adjointe*
Alexandra Tessier, *Représentante du service de garde*
Mélanie Bédard, *Parent*
Marjorie Magnan, *Parent du mandat régional*
Nadine Lortie, *Représentante du personnel de soutien*
Véronique Marion, *Représentante des enseignants du secteur régulier*

Étaient absents

Sonia Boutin, *Représentante des enseignants du secteur régulier*
Marina Siffredi, *Parent*
William Alarie, *Parent substitut*
Philippe Masse, *Parent*
Éric Cantin, *Représentant des enseignants au mandat régional*
Frédéric Laflamme, *Représentant des enseignants du secteur régulier*
Debby Fortin, *Directrice adjointe*

1. Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue – Vérification du quorum

Monsieur Jacques-Étienne Beaudet souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du conseil d'établissement.
Il y a quorum.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Jacques-Étienne Beaudet présente l'ordre du jour.

C.E. 2024/24-12-10-01

Il est proposé par monsieur Alexandre Pettigrew et appuyé par monsieur Jacques-Étienne Beaudet d'adopter l'ordre du jour. **Adopté à l'unanimité.**

2. Proposition

Madame Édith Arsenault présente les modifications proposées par le CSS. Après les deux consultations publiques, une nouvelle proposition est avancée. Cette version permettrait aux enfants du territoire de Notre-Dame-de-Foy d'être dirigés vers Fernand-Séguin, tandis que les élèves de Saint-Michel seraient dirigés vers l'école Saint-Yves.

Pour accompagner les élèves touchés, Madame Mélanie Bédard propose de prévoir une visite de l'école Saint-Yves au courant de l'année pour favoriser cette transition. Elle propose aussi que des activités de correspondance soient mis en place pour aider les élèves dans cette transition.

Monsieur Alexandre Pettigrew propose d'intégrer le territoire de l'Université Laval dans l'aire de desserte de Saint-Yves, afin d'éviter que le secteur du Cégep Garneau soit isolé sur la carte. Cette modification permettrait de rendre le territoire de l'école Saint-Yves continu.

Lors des discussions précédentes, les membres du conseil d'établissement ont souligné l'importance de considérer la mixité culturelle. Madame Mélanie Bédard suggère également d'inclure la mixité socio-économique dans cette réflexion.

3. Vote

C.E. 2024/24-12-10-2	Il est proposé par Alexandra Tessier et appuyé par Nadine Lortie d'adopter la proposition avec modification. Adopté à l'unanimité.
-----------------------------	---

4. Fermeture

4.1 Levée de la réunion

La réunion est levée à 20h59.

C.E. 2024/24-12-10-3	Il est proposé par Alexandre Pettigrew et appuyé par Jacques-Étienne Beaudet d'adopter la fin de l'assemblée. Adopté à l'unanimité.
-----------------------------	--



Jacques-Etienne Beaudet

Président



Édith Arsenault

Directrice